|  |  |
| --- | --- |
|  | DIRECTION DE L’ARCHITECTURE,  DU PATRIMOINE ET DES JARDINS  15, RUE DE VAUGIRARD – 75006 PARIS  TÉLÉPHONE : 01 42 34 22 10 - [marches-apj@senat.fr](mailto:marches-apj@senat.fr) |

**PALAIS DU Luxembourg**

**RÉNOVATION de la salle d’accueil**

**du 15 rue de vaugirard**

**DOSSIER DE CONSULTATION**

**DES ENTREPRISES**

**-**

**Marché de travaux**

**CAHIER DES RÉPONSES ATTENDUES (CRA)**

**LOT N° 5**

**Menuiseries extérieures**

**Le soumissionnaire répondra point par point, de façon précise et pertinente, aux attendus du CRA.**

**Il peut le faire soit directement sur le présent document, soit dans un mémoire technique établi sur la base du CRA, dont il respectera le plan.**

**Il évitera toute réponse générique et prendra soin que son offre prenne en compte les spécificités du projet.**

1. **Cohérence et adéquation de l’organisation des moyens techniques et humains mis en œuvre pour la réalisation des travaux**

*(30 % de la note relative à la valeur technique)*

1. Moyens humains

Le candidat devra préciser l’organisation complète de l’équipe qu’il envisage de mettre à disposition, et démontrer la cohérence et l’adéquation de l’organisation technique et des moyens humains qu’il propose pour la réalisation du chantier.

En particulier, le candidat devra :

* préciser l’organisation complète, sous forme d’organigramme, de l’équipe dédiée au chantier avec les effectifs, les rôles et responsabilités de chaque intervenant : chargé d’affaires, bureau d’étude, conducteur(s) de travaux, techniciens, metteurs au point, ouvriers, sous-traitant envisagé. Pour l’équipe d’encadrement (chargé d’affaires et conducteur de travaux), un binôme est à proposer pour pallier les absences ;
* indiquer le profil, la qualification et les expériences similaires des principaux intervenants.

Il fournira les CV de ces personnels.

*(pour chaque personne, renseigner une fiche selon le modèle suivant)*

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom :** | **Prénom :** |

**Fonction dans l’entreprise :**

**Qualifications, diplômes, certifications, habilitations :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé** | **Année d’obtention** |
|  |  |
|  |  |

**Nombre d’années d’expérience professionnelle :**

Expérience professionnelle depuis 10 ans :

| **Nom de l’employeur** | **Coordonnées** | **Nature du poste** | **Dates début et fin** |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

**Principales réalisations dans le domaine faisant l’objet du marché (notamment en site occupé, sensible et classé monument historique)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Description** | **Année** |
|  |  |
|  |  |

Le soumissionnaire confirmera également que son entreprise est en mesure d’assurer la continuité du déroulement du chantier, notamment en juillet, août et pendant la période de Noël, par la présence de ses équipes sur site.

Il indiquera les moyens mis en œuvre pour répondre aux contraintes d’organisation définies par le cahier des clauses administratives particulières et la notice sur l’organisation du chantier (travail en horaires élargis ; règles d’accès, de stockage et d’acheminements des matériaux, *etc*.).

1. Moyens techniques

Le soumissionnaire décrira les moyens techniques qui seront spécifiquement mis en œuvre sur le chantier.

1. **qualité de la méthodologie**

*(50 % de la note relative à la valeur technique)*

Le soumissionnaire détaillera :

* sa compréhension du projet, de son périmètre de prestations et des interfaces avec les autres lots ;
* les méthodes de travail et chemins critiques calendaires à identifier dès la phase de préparation de chantier et tout au long de son exécution pour respecter les délais et l’enchaînement des tâches entre lots et, le cas échéant, des plannings optimisés de certaines tâches identifiées.

Il présentera également la méthodologie détaillée proposée pour ses principales prestations et notamment :

* les installations de chantier et la sécurisation de ses interventions (méthodologie d’approvisionnement, de stockage, de manutention, de protections des ouvrages, avant, pendant et après la pose des nouvelles menuiseries, protection des personnels de chantiers, moyens matériels de levage, *etc*.) ;
* les différents prototypes et échantillons souhaités (méthodologie et délais de présentation) ;
* la dépose et l’évacuation des menuiseries existantes en lien avec la pose des nouvelles menuiseries (méthodologie garantissant l’étanchéité à l’air et la sécurité des espaces), en prenant en compte pour les menuiseries en bois l’exigence de dépose/repose en 24 heures ;
* la fabrication, l’approvisionnement et la pose des nouvelles menuiseries bois et métalliques (compris les délais prévisionnels d’approvisionnement des menuiseries, le test d’étanchéité, etc.), en tenant compte des interfaces prévues avec chacun des autres lots ;
* la bonne prise en compte de l’ensemble des équipements d’automatisation des portes requis (opérateurs de portes battantes sur les menuiseries en bois, portes coulissantes métalliques) en tenant compte des interfaces prévues avec les autres lots ;
* la restauration (y compris le déplombage) et l’adaptation de la porte cochère ainsi que de son système de motorisation, en tenant compte des interfaces prévues avec les autres lots, ainsi que la fabrication, la pose et la dépose d’ouvrants provisoires pendant ces travaux.

1. **qualité des produits ou matériaux proposés**

*(15 % de la note relative à la valeur technique)*

Le soumissionnaire présentera la marque, le modèle et les caractéristiques techniques des produits et matériaux proposés, avec leurs délais d’approvisionnement.

D’une façon générale, il fournira les fiches techniques des produits et matériaux et tout document, documentation, schéma, croquis, etc., qui pourraient être utiles à l’appréciation de l’offre.

Le soumissionnaire devra présenter des produits et matériaux en adéquation avec les prescriptions techniques et prendre en compte l’exigence de qualité des finitions et de noblesse des matériaux dans un site patrimonial tel que le Palais du Luxembourg.

1. **prise en compte des impératifs liés au développement durable**

*(5 % de la note relative à la valeur technique)*

Le soumissionnaire décrira la manière dont il prendra en compte les impératifs liés au développement durable dans l’exécution de ses prestations.

Les réponses génériques ou n’ayant qu’un lien trop indirect avec les travaux faisant l’objet du présent marché ne seront pas prises en compte.